

DEMANDE DE PUBLICATION D'UNE FICHE DE POSTE (FORMULAIRE DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINES ET DE L'ARCHITECTURE)

Se référer aux éléments de procédure relatifs à la diffusion des postes, aux mutations et aux recrutements en vigueur à la DGP.

Pour que votre demande puisse être traitée, **il est impératif que toutes les rubriques de ce formulaire soient dûment complétées** par le responsable RH de la structure concernée.

Seul le contenu de la fiche de poste sera publié sur la PEP (les 2 pages suivantes du formulaire).

Le formulaire dûment complété, doit être envoyé à l'adresse suivante : romain.guisti@culture.gouv.fr

Tous les postes sont ouverts à la mutation.

Merci de préciser la catégorie de concours que vous souhaiteriez ouvrir si la mutation est infructueuse :

Catégorie 1 Catégorie 2

Support budgétaire du poste (Titre 2 : MC) :Titre 2

Renseigner l'encart ci-dessous :

Maître de Conférences en Histoire et Cultures Architecturales

-

Motivation de la demande :

Renseigner l'encart ci-dessous :

- **Ne pas oublier de renseigner le nom du précédent titulaire du poste, son corps, le motif et la date de son départ**

- Départ en retraite de Frédéric MORVAN –BECKER au 1/09/2022

Situation des effectifs au sein de la structure concernée :

Renseigner l'encart ci-dessous :

- **Effectifs réels** (à date):

T2 ATS : 27,5 ETP au 1/11/2022, T2 enseignants : 40,30 ETP au 1/11/2022 T3 : autorisation d'emploi T3 :25.5 ETP + surnombre 0.5 ETP T3 jusqu'au 31/08/2022=25.83 ETPT (consommation prévue au 31/12/2022 dans le BR2 2022 à hauteur du plafond autorisé)

- **Départs de personnels enseignants-chercheurs sur l'année civile en cours :**

- Préciser le nom des agents concernés, leurs corps, le motif et la date de leur départ :

Retraites enseignants T2 MCF au 01/09/2022 : Marion FAUNIERES, Frédéric MORVAN-BECKER, Hervé PERRIN

- **Arrivées de personnels enseignants-chercheurs sur l'année civile en cours :**

- Préciser le nom des agents concernés, leurs corps, le motif et la date d'arrivée :

Enseignants T2 recrutés au 01/09/2022 :

AMALRIC Valérian (50%), MCFA

MEYER Julie (50%), MCFA

PERRIER Olivier (50%), MCFA

RAMBAUD Romain (100%), MCFA

SOUQUET Vincent (50%), MCFA

-Julia Donetskaya , MAEA

-Margaux DARRIEUS, MAEA

-Frédéric SOTINEL, PROFARCH

- **- Le cas échéant, nom des agents absents et motif de l'absence :**

Eglantine BIGOT-DOLL, maître de conférences, arrêt maladie depuis le 11/08/2022

Pauline MARCHANT, maître de conférences, arrêt maladie depuis le 09/02/2022

MERCI DE REMPLIR LES INFORMATIONS DEMANDEES DANS CHAQUE CHAMP ET DE RESPECTER LE NOMBRE DE CARACTERES MAXIMUM (ESPACES COMPRIS) PAR CHAMP.

NOTA BENE : TOUS LES CARACTERES DEPASSANT LE NOMBRE MAXIMUM AUTORISE PAR CHAMP NE SERONT PAS PRIS EN COMPTE ET NE FIGURERONT PAS SUR LA PEP.

INTITULE DU POSTE

(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

ENSA BRETAGNE_MAEA_HCA _CAT 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

INTITULE LONG DU POSTE

(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

Maître de Conférences/ Histoire et Cultures Architecturales / Catégorie 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MAEA
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2023

LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)

Région : Bretagne

Département : Ille et Vilaine

Adresse : 44 bd de Chézy, 35064 Rennes

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)

1 500 caractères au maximum, espaces compris

Sous tutelle du ministère de la Culture, l'ENSA Bretagne appartient au réseau des 20 écoles nationales d'architecture françaises. Située au centre de Rennes, elle accueille 600 étudiants, dont certains étrangers, répartis

entre la Licence, le Master et le Doctorat, et 60 candidats à l'HMONP ; elle propose également des sessions de formation continue. L'admission se fait *via* Parcoursup, sans critère de filière de baccalauréat, ou par validation des acquis (env. 15/an). L'enseignement, dispensé par plus de 60 enseignants avec le concours de 35 agents, s'organise autour de cours théoriques et d'ateliers de projet couvrant l'ensemble des champs disciplinaires liés au métier d'architecte. Dans le programme pédagogique 2022-2027, le cycle Licence a pour objectif de délivrer un socle de compétences fondamentales ; le cycle Master, organisé en domaines d'études, offre des ateliers de projet communs aux M1 et M2, des séminaires de savoirs et des approfondissements. En complément de ce cursus général, qui inclut des stages obligatoires et la possibilité d'une mobilité internationale, plusieurs spécialisations sont proposées : un cursus d'architecte-ingénieur avec l'INSA Rennes, dès la Licence ; et, avec l'Université Rennes 2 : un Master en Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière (MOUI), une bi-diplomation Histoire, Théories, Critique de l'Architecture (HTCA) et un parcours au sein de l'Ecole Universitaire de Recherche "Approches créatives de l'espace public" (EUR-CAPS). Le synopsis du programme pédagogique 2022-2027 est accessible ici :

<https://www.rennes.archi.fr/enseignement-2/>

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – *présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)*

3 000 caractères au maximum, espaces compris

Le GRIEF (Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des Formes), équipe d'accueil 7465, fédère les chercheurs de l'ENSAB. Il accueille également des doctorants au sein des écoles doctorales Arts Lettres Langues (ALL) et Société Temps Territoires (STT).

Le GRIEF et l'ENSAB sont partenaires de l'École universitaire de recherche CAPS (Approches Créatives de l'Espace Public) avec l'université Rennes 2 et l'EESAB (Ecole Européenne Supérieure d'Art de Bretagne).

Le GRIEF développe des recherches sur la pratique et la production architecturale d'un point de vue pluridisciplinaire. Y sont explorées des questions liées à la production de l'objet architectural, aux représentations et à la conception numérique, au territoire ou à la politique des territoires, au paysage, aux questions sociales, environnementales et de développement durable. Il favorise aussi le développement de travaux liant projet et recherche. La réponse collective à des appels à projets et le développement de partenariats régionaux, nationaux ou internationaux est encouragée. L'organisation de temps d'études communs (journées d'étude et colloques) et leur valorisation par des publications vise à développer une réflexion partagée autour de deux axes.

Axe : Conception, formes, pratiques

Les activités de recherche développées portent sur l'étude des formes architecturales, urbaines, paysagères, sociales et politiques en tant que formes à concevoir et à construire, mais aussi en tant que formes à analyser dans leurs modalités de médiation et dans leurs contextes sociologiques, historiques et politiques. Les recherches se concentrent sur la définition de concepts et d'outils permettant d'analyser les nouvelles pratiques opératoires et leur adaptation à la réalité complexe de l'acte de construire.

Cet axe comprend 4 programmes : Hybridation des usages et innovations formelles ; Transgresser l'espace normé ; Habiter et construire sous la mer (Réseau scientifique thématique ARCHES portant sur les habitats en milieux extrêmes) ; Conception générative : pensée morphogénétique.

Axe : Architecture bas carbone

Considérant que la transition écologique nécessite la réinvention d'une architecture bas carbone, ce groupe thématique s'intéresse à la prise en compte des ressources d'un point de vue environnemental, social et territorial. Les architectures existantes et contemporaines sont abordées depuis le cycle de production de la matière jusqu'aux techniques constructives et la mise en œuvre des matériaux.

Architecture bas carbone s'inscrit dans le Réseau « Ensa Eco » de l'enseignement de la transition écologique dans les ENSA, impulsé par le Ministère de la Culture.

Cet axe comprend 2 programmes : Ecomatériau : recherche partenariale (Université Rennes 2, IAUR, Science Po Rennes, Insa Rennes, Ensa Bretagne) consacré à un matériau biosourcé à base de terre pour la construction contemporaine ; Habiter la terre, recherche sur les aspects techniques, sociaux et architecturaux de la construction en terre.

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)

3 000 caractères au maximum, espaces compris

Missions et activités principales

L'enseignant.e assurera des enseignements en CM, TD, séminaire et devra justifier d'expériences confirmées dans l'enseignement de l'Histoire de l'architecture en licence et master. Il est attendu une aptitude à construire un propos s'appuyant sur des connaissances transhistoriques et des transversalités disciplinaires.

En Licence

Semestre 1 : TD HCA-TPCAU (24h TD)

Ce TD associe une initiation au projet avec la découverte de l'histoire de l'architecture via un enseignement *in situ* à travers la ville de Rennes. En plus de la pratique du dessin, les étudiants apprennent la méthode de description du bâti et de la mise en perspective historique d'un édifice.

Semestre 4 : Histoire de l'architecture et de la ville de 1950 à nos jours (24h CM)

Ce CM propose une exploration de l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme couvrant la scène française et des expériences significatives à l'international. Réalisations architecturales et urbaines ainsi que pensée théorique sont présentées thématiquement et contextualisées socialement, politiquement et culturellement.

Semestre 5 : Patrimoine : Histoire et théorie des doctrines (24h CM)

Ce CM pose les bases d'une histoire du patrimoine, depuis l'invention du concept jusqu'à nos jours, et explore les doctrines principales qui ont fondé les principes de définition, conservation et restauration des monuments. Il analyse de manière comparative ces questions en France et à l'international, se penche sur les différents types de pratiques, sur la question des matériaux et accorde la place nécessaire aux problématiques actuelles liées à la réhabilitation et l'intervention sur l'existant.

Semestre 5 : Bilan de Licence (24h TD incluant le tutorat des stages de Licence et Master)

L'enseignant.e a en charge l'accompagnement d'un groupe d'étudiants dans un exercice de bilan sur les acquis du premier cycle et de prospective sur la suite du parcours académique et professionnel. Il.elle est également en charge du suivi d'étudiants pour les stages.

Semestre 6 : Initiation à la recherche (24h TD)

L'enseignant.e a en charge l'accompagnement d'un groupe d'étudiants dans un exercice d'initiation mené en coordination avec d'autres collègues de l'ENSA. L'étudiant y apprend les étapes de la méthodologie de la recherche en s'initiant à la définition, au questionnement et à l'analyse d'un objet d'étude par la constitution d'un dossier respectant les règles de l'écriture scientifique.

En Master :

L'enseignant.e intégrera le domaine d'étude (DE) « Instrumenter » de l'ENSAB (cf. site de l'école). Dans ce cadre, Il.elle sera chargé.e de la coordination du séminaire d'encadrement des mémoires, avec un second collègue et pourrait être invité.e à intervenir en tant qu'historien.ne aux enseignements du projet.

Semestres 7/9 : Séminaire (12h CM et 48h TD)

Semestre 8 : Séminaire (12h CM et 24h TD)

Semestres 7/9 ou 8 : Approfondissement (12h CM et 24h TD) : *Contenu à déterminer en lien avec l'équipe pédagogique.*

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)

1 500 caractères au maximum, espaces compris

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

3° L'enseignant·e assurera l'encadrement de stages et/ou MSP, leurs rapports d'étude de fin de licence et/ou leurs mémoires de master. Il·elle assurera également (contrôle des connaissances, coordination pédagogique, fonction d'enseignant référent de semestre, réunions, jurys) et à ses obligations statutaires (entretiens primo-entrants, journées portes ouvertes, préentrées et forums d'intersemestre). Il est également attendu que l'enseignant·e puisse prendre des responsabilités dans les instances et commissions de l'école, et participer à l'évolution du projet pédagogique de l'école. L'enseignant·e devra participer au rayonnement de l'ENSA de Bretagne par ses activités pédagogiques et de recherche, et favoriser des partenariats en France et à l'étranger.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

3 000 caractères au maximum, espaces compris

1 - Expériences et compétences souhaitées

Savoir-faire

- Expérience solide de l'enseignement de l'histoire et des cultures architecturales dans les deux premiers cycles de la formation.
- Pratique éprouvée de l'histoire culturelle et de la recherche dans le domaine de l'architecture.
- Capacité à transmettre des savoirs et des savoir-faire.
- Maîtrise de méthodes d'enseignement tournées vers le développement de l'esprit critique.
- Capacité à s'investir dans la valorisation et la diffusion des travaux étudiants (expositions, publications...).
- Expérience dans la coordination de voyages d'études.
- Activité régulière de production et de valorisation scientifiques, aussi bien individuelle que collective (cf. critères HCERES)
- Participation à des réseaux pédagogiques et/ou scientifiques nationaux voire internationaux.

Le jury sera également attentif à la capacité à dispenser un enseignement dans une langue étrangère (anglais de préférence), ainsi qu'au rayonnement international de la production scientifique et de sa valorisation.

Savoir-être

- Capacité à travailler de manière collégiale avec un groupe interdisciplinaire.
- Sens de l'écoute et d'adaptation aux rythmes et niveaux d'étudiantes et d'étudiants aux profils variés.
- Capacité à travailler en équipe, tout en apportant ses compétences propres, faisant preuve d'initiatives et étant force de proposition.
- Aptitude au pilotage de groupes d'enseignement et de recherche.
- Capacité à dialoguer avec divers acteurs d'autres champs culturels et professionnels à l'échelle européenne et/ou internationale.

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

La personne recrutée devra inscrire et développer son activité de recherche, dans une démarche collaborative, au sein du laboratoire de recherche de l'établissement (le Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des Formes : GRIEF). Il sera attendu qu'elle s'implique dans les actions collectives du laboratoire afin de développer des situations de sensibilisation à la recherche pour les étudiants et de permettre un lien entre le cursus licence-master et le doctorat.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Historien.ne de l'Architecture ou Architecte formé.e à l'Histoire.

Titulaire d'un doctorat (Histoire de l'architecture, Histoire de l'art, Histoire des techniques, Architecture).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Bretagne.

CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)

Lien du site <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2023>

Personne à contacter Anne-marie.havard@rennes.archi.fr (Responsable du service des Etudes)

Autre personne à contacter Sandrine.guideau@rennes.archi.fr (Responsable RH)

Adresses électroniques uniquement